

**PROCÈS VERBAL COMITE DE DIRECTION
OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL (E.P.I.C.)**

Séance du 17 Décembre 2019 à 20h30

Date de convocation : 09/12/2019

Nombre de membres titulaires : 20

Nombre de présents : 24

Nombre de votants : 15

Présents : AZAM Audrey, CASTEL Alain, LADEVÈZE Michel, MARTIN Denis, SALVATICO J. Paul, SICART Jean, UCHAN M. Claire, DAURE Muriel, LEGRAND Philippe, ANTONA Francine, GUETTE Kévin, PEYROULET Serge, PHILIPS OULIÉ Hélène, PIASECKI Geneviève, GARNIER Paul, OUSTALET J. Pierre, LAGLEIZE Patrick, MAZEAUD Philippe, BOE Patrick, AMAT CHEIL Julien

À titre consultatif : BASSERAS Xavier, GIBIARD Sylvie, SONCOURT Laurence, POUNAU Hervé

Absents ou excusés : DUMAIL Bernard, FERRÉ Louis, STRADÈRE Michèle, LADRIX J. Paul, RIVAL Patrice, MORA Bernard, LAGACHERIE Luce, BORDES J. Claude, HORMIÈRE Charles, LARQUÉ Serge, COMET Sylvain, PANATIER-CAZES Danièle, SAINT-MARTIN Yvon, LARQUÉ Alain, ALÈGRE Dominique, MIEGEVILLE Christian, MOTARELLA Stéphane, TINÉ J. Claude, FOURCADET P. Bertrand, BOLAND Pauline, CHANGEUX Anna, GARCIA Laurent

ORDRE DU JOUR

- Approbation du PV du 26/11/2019
- Délibération "Validation du plan d'actions d'urgence 2020"
- Délibération "Validation du plan de Communication et Média"
- Délibération "Convention billetterie avec la Mairie de Luchon"
- Délibération "Convention billetterie Festival de Créations Télévisuelles de Luchon"
- Délibération "Convention avec la MJC de Luchon"
- Questions diverses

Le Président Alain CASTEL ouvre la séance à 20h30

Le procès-verbal du Comité de Direction du 26 Novembre 2019 est approuvé à l'unanimité.

Délibération n° 25/19

VALIDATION DU PLAN D'ACTIONS D'URGENCE - 2020

Vu la convention d'objectifs signée entre l'office de tourisme et la CCPHG le 19 avril 2017,

Vu les constats techniques révélant des manquements liés aux engagements de l'office de tourisme et à la nécessité de le faire évoluer pour répondre au mieux à la clientèle et aux évolutions des métiers du tourisme des dix dernières années,

Vu la nécessité de mettre en œuvre une stratégie de redressement pour cet office de tourisme,

Le Président présente un projet de plan d'actions pour l'année 2020 reprenant les axes fondamentaux à faire évoluer sur du court terme :

- Accueillir et gérer l'information
- Promouvoir et valoriser
- Commercialiser la destination
- Animer et coordonner le réseau des acteurs touristiques
- Restructurer l'Office de Tourisme

La déclinaison par axe stratégique et en actions est annexée à la présente délibération.

Ce plan d'actions 2020 sera communiqué à la Communauté de Communes des Pyrénées Haut Garonnaises.

Le Comité de Direction, après délibération, à 15 voix pour, 0 contre, 0 abstention des membres présents valide le plan d'actions pour 2020 tel que présenté.

Délibération n° 26/19

VALIDATION DU PLAN DE COMMUNICATION ET MEDIA - 2020

Vu la convention d'objectifs signée entre l'office de tourisme et la CCPHG le 19 avril 2017,
Vu les orientations du plan d'actions 2020 et l'obligation pour l'office de tourisme de fournir un plan de communication annuel,

Le Président présente un plan communication et média pour l'année 2020 annexé à la présente délibération.

Le Comité de Direction, après délibération, à 15 voix pour, 0 contre, 0 abstention des membres présents valide le plan communication et média pour 2020 tel que présenté.

Délibération n° 27/19

CONVENTION DE BILLETTERIE AVEC LA MAIRIE DE BAGNERES DE LUCHON POUR LES SPECTACLES DE LA SAISON D'HIVER 2019/2020

Le Président donne lecture d'un projet de convention entre la Mairie de Bagnères de Luchon et l'Office de Tourisme Intercommunal Pyrénées 31 permettant d'acter la mise en vente par l'OTI des billets des spectacles organisés pendant la saison 2019/2020 par la Mairie de Bagnères de Luchon.

Le Comité de Direction, après délibération, à 15 voix pour, 0 contre, 0 abstention des membres présents donne son accord pour la signature de cette convention annexée à la présente délibération.

Délibération n° 28/19

CONVENTION DE BILLETTERIE AVEC L'ASSOCIATION DU FESTIVAL TV COMMINGES PYRÉNÉES

Le Président donne lecture d'un projet de convention entre l'Association Festival TV Comminges Pyrénées et l'Office de Tourisme Intercommunal Pyrénées 31 permettant d'acter la mise en vente par l'OTI des billets du Festival du Film pour l'édition 2020.

Le Comité de Direction, après délibération, à 15 voix pour, 0 contre, 0 abstention des membres présents donne son accord pour la signature de cette convention annexée à la présente délibération.

Délibération n° 29/19

CONVENTION MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE DE LUCHON

Le Président donne lecture d'un projet de convention entre la Maison des Jeunes et de la Culture de Luchon et l'Office de Tourisme Intercommunal permettant d'acter un partenariat autour d'un projet sur la création d'un Rallye Enquête en octobre 2020 à Luchon.

Le Comité de Direction, après délibération, à 15 voix pour, 0 contre, 0 abstention des membres présents donne son accord pour la signature de cette convention annexée à la présente délibération.

Le Président lève la séance à 21H30

Le Président
Alain CASTEL